

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

Excusé(e)s :

François BARRIÈRE

Absent(e)s :

Anne FAUROT

Secrétaire :

Marianne MAXIMI

Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.

Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).

M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.

M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).

M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.

M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.

Rapport N° 39
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS TRAVAILLANT
DANS LE DOMAINE SOCIAL

Plusieurs associations travaillant dans le domaine social peuvent en raison de leur activité annuelle, de leur action et de leur régularité, bénéficier d'une subvention.

A ce jour, le reste à répartir des lignes budgétaires pour l'ensemble des subventions à allouer aux associations travaillant dans le domaine social est de 5 080 euros.

Subvention de fonctionnement

Association des Paralysés de France - Délégation départementale

L'association dite Association des Paralysés de France a été créée en 1933 à Paris par la volonté de quatre jeunes gens, atteints de poliomyélite, révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes.

Reconnue d'utilité publique, l'Association des Paralysés de France est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille.

L'Association des Paralysés de France est présente dans chaque département par l'intermédiaire de ses délégations départementales.

La délégation départementale du Puy-de-Dôme a pour but d'assurer une présence soutenue auprès de tous, de développer la vie associative, de revendiquer la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles, de les accompagner et de les défendre, dans une approche individualisée.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2015, est de 429 003 euros au titre des charges et 339 984 euros au titre des produits.

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.

Il est à noter que cette association a perçu au titre de l'année 2014 une subvention de fonctionnement de 1 200 euros.

Compte tenu de ces éléments et du reste à répartir, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 1 250 euros dont 50 euros de subvention complémentaire à l'Association des Paralysés de France - Délégation départementale, au titre de l'année 2015.

Subventions complémentaires

Aussi, afin d'établir la répartition budgétaire, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention complémentaire pour chacune des associations, telles que réparties dans le tableau ci-dessous, au titre de l'année 2015.

ASSOCIATIONS	Subventions de fonctionnement			
	Subvention allouée en 2014	Subvention souhaitée	2015	
			1 ^{er} versement	2 ^{ème} versement
Comité «Droit Au Logement» des habitants du Puy-de-Dôme Unir et organiser les familles et les individus, mal-logés ou concernés par le problème du logement, pour la défense du droit à un logement décent pour tous...	1 000 (en 2013)	2 500	1 000	500
Chom'Actif Rechercher et mettre en œuvre les moyens d'une solidarité entre chômeurs et actifs.	1 550 (en excep.)	3 500	2 300	500
Cultures du Cœur Auvergne Lutter contre l'exclusion et agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies, en facilitant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs.	2 000	10 000	2 000	500
Croix-Rouge Française - Unité Locale de Clermont-Ferrand Prévenir et alléger en toutes circonstances les souffrances humaines (humaniser la vie des personnes vulnérables).	1 200 (+ 200 en comp.)	1 500	1 200	200
Club Viviani Organiser toutes les activités susceptibles d'améliorer le bien-être des personnes retraitées ou actives venant au Club et susciter entre elles des rapports d'amitié et d'entraide.	1 500 (1 500 en excep.) (+ 150 en comp.)	3 500	1 700	300
Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques Regrouper sur le plan national les familles de malades mentaux dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts.	4 000 (3 164 en excep.)	8 400	3 000	400

<p>Système d'Échange Local de Clermont-Ferrand Promouvoir les solidarités dans le cadre du développement local grâce à des échanges multilatéraux de savoirs, de biens et de prestations de services de voisinage ; ces échanges étant effectués de gré à gré, entre les adhérents, selon les offres et demandes de chacun.</p>	300	350	300	30
<p>VIVRE Soutenir, animer la vie sociale et relationnelle de personnes adultes rencontrant d'importantes difficultés sur le plan psychologique ; - proposer des logements leur permettant d'accéder à une certaine autonomie ; - organiser par tous les moyens appropriés des actions d'enseignement et de recherche scientifique.</p>	1 500 (+335 en comp.)	3 000	1 500	500
<p>ADFI 63 AUVERGNE Prévenir et défendre les familles et les individus contre les pratiques exercées par des groupes, mouvements ou organisations à caractère sectaire, totalitaire et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en œuvre, portent gravement atteinte aux Droits de l'Homme et aux Libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.</p>	300	500	300	100
<p>ALTIS Défense des intérêts matériels et moraux des familles du département du Puy-de-Dôme, et plus spécifiquement de celles ayant en leur sein un ou plusieurs enfants déficients intellectuels.</p>	500 (+285 en comp.)	1 000	500	250

ASSOCIATIONS	Subventions exceptionnelles			
	Subvention n allouée en 2014	Subvention n souhaitée	2015	
			1 ^{er} versement	2 ^{ème} versement
AXOTOLT Renouvellement projet [Violon à l'Hôpital 3} = conforter la présence musicale et artistique au CHU Estaing dans la durée, et progresser encore dans la collaboration des équipes soignantes et artistiques.	1 500 (+ 150 en comp.)	2 500	1 500	250
Options Arts Médias Organisation de la Fête de la Musique le 21 juin dernier. A cette occasion, plusieurs artistes de l'association ainsi que des groupes de la région se sont produits sur un podium au square de la Poterne à Clermont-Ferrand afin de partager un moment convivial et de se faire connaître du public, le temps d'un spectacle gratuit.	1 300 (+150 en comp.)	500	250	100
Jonathan Pierres Vivantes Association Départementale du Puy-de-Dôme Organisation d'une journée d'accueil, d'échanges et de soutien psychologique entre parents (ouvertes aux frères et sœurs), le 7 novembre 2015, à la Maison Familiale Rurale de Thuret dans le Puy-de-Dôme.	506 (300 en excep.)	650	450	100
Système d'Échange Local de Clermont-Ferrand Organisation d'une rencontre inter SEL régionale le 31 octobre à Clermont-Ferrand afin de favoriser les échanges d'expériences entre les SEL d'Auvergne et de la Loire, permettre aux représentants de ceux-ci de se connaître et créer un événement festif et convivial animé par un groupe musical local qui clôturera la journée.	0 (500 en fonct.)	500	300	100

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 janvier 2016.

Pour Le Maire, et par délégation,
L'Adjointe à la Solidarité et à l'Action Sociale,

Nicaise JOSEPH.